

Sommaire

- « L'éducation économique et financière, un enjeu social, démocratique et de liberté » éditio d'Alain Arnaud p.2
- « Et maintenant ? » - Jean-Louis Cabrespines p.4
- Actualités nationales et internationales p.7
 - 35^{ème} congrès international du CIRIEC – 5-8 octobre 2026 – Montréal
 - 11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale -2027 - Bogota
 - 2026, la RECMA est reparue
 - Social Economy News – mars 2026
 - Bilan 2022-2025 du mouvement des SCOP et des SCIC
 - Conférence des syndicats européens à Paris pour faire face aux menaces de l'extrême droite contre les services publics -EPSU – CGT Santé et action sociale
 - Questions politiques sociales n°37 – Les Brèves de la CDC
 - Podcast « comment réparer la démocratie ? » Thierry Beaudet et Anne Charlène Bezzina
 - La boussole de l'ESS, s'orienter dans les difficultés – Délégué ministériel à l'ESS
- Spécial santé – protection sociale p.13
- Libres propos p.19
 - George Sand et Pierre Leroux, un duo d'entrepreneurs socialistes aux origines de la Scop – Patrick Gilormini
 - L'année 2025 : les finances publiques hors de contrôle – Michel Leclainche
 - La transition démographique, angle mort de l'ESG ? – Candice Boclé
- Propositions de lecture p.21
 - Nous sommes nés pour agir – Philippe Da Costa
 - Pour une IA sociale et solidaire – Christian Oyarbide
 - Mésoéconomie, penser la pluralité des dynamiques économiques – Thomas Lamarche et Jérémie Bastien
- Agenda p.24

L'éducation économique et financière, un enjeu social, démocratique et de liberté



Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France
Président d'honneur du CIRIEC-International
Président de la Fondation Edgard Milhaud

La Semaine de l'Education Financière 2026 « L'argent, osons en parler ! » s'est tenue du 16 au 22 mars dernier, à l'initiative de la Banque de France et des acteurs de l'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI). A cette occasion, de nombreuses organisations ont participé à des actions de sensibilisation à destination d'un large public de jeunes. Cette Semaine est le volet français de la Global Money Week de l'OCDE qui depuis 2012 promeut les initiatives visant à améliorer la culture financière des jeunes. Ces actions de sensibilisation ont une forte utilité dans un domaine de grande complexité qui nécessite beaucoup de pédagogie pour en apprendre les définitions et les rouages. Elles sont d'autant plus utiles alors que fleurissent de plus en plus d'arnaques financières dont sont victimes non seulement les plus fragiles mais aussi ceux qui font preuve d'une grande crédulité dans le commerce numérique. Mieux gérer son argent et son épargne, maîtriser son endettement, prévenir les arnaques financières, savoir à qui s'adresser en cas de difficulté figurent parmi les objectifs visés, nous dit la Banque de France. L'éducation économique et financière joue ainsi un rôle crucial non seulement dans le développement personnel des individus et leur vie quotidienne, mais aussi dans la santé démocratique d'un pays. Une population bien informée est mieux à même de comprendre et de critiquer les programmes et les politiques économiques, favorisant un débat éclairé à défaut de quoi il ne peut y avoir de véritable démocratie.

Si cette démarche d'éducation économique et financière s'adresse principalement aux jeunes, et c'est essentiel, elle devrait aussi concerner les moins jeunes et plus généralement l'ensemble des citoyens. Mais pour cela il faut de leur part un minimum de réceptivité. En France, et probablement dans d'autres pays, la finance, la banque, l'argent, ont une connotation assez négative dans l'opinion publique, d'autant plus renforcée que les pratiques révélées par les crises financières de ces dernières années, notamment la grave crise de 2008, ont été particulièrement destructrices pour l'image des banques et du monde financier. Un candidat à la présidence de la République avait lui-même déclaré dans sa campagne électorale en 2012 que son principal adversaire était le monde de la finance ! Pour autant, faut-il diaboliser la finance, en faire un adversaire désigné, le responsable de tous les maux ?

Certainement si l'on considère comme l'a écrit Joseph Stiglitz, que *la libre circulation du capital a entraîné un droit du capital, qui non seulement supprime les droits des travailleurs et les droits politiques, mais impose sa loi au système économique mondial* (Stiglitz, 2012). Et cette « loi » devient extrêmement dangereuse lorsqu'elle s'appuie sur des pratiques spéculatives, ce qui est souvent le cas.

Mais on peut avoir une appréciation plus positive de la finance si l'on considère que son utilisation doit être faite à bon escient, et régulée, autrement dit qu'elle doit être à sa place, c'est-à-dire celle d'un moyen, et non d'une finalité comme malheureusement elle est devenue depuis qu'existe un marché des capitaux. Ainsi, on peut imaginer que dans le cadre d'une meilleure éducation économique et financière de nos concitoyens, la finance soit considérée comme facteur d'une économie plus éthique, plus responsable et plus solidaire, et c'est bien le sens qu'il faut donner au concept de finance socialement responsable. En inculquant une conscience financière responsable, on encourage des pratiques soutenables qui tiennent compte des droits et des besoins des générations futures. En intégrant des dimensions d'éthique dans l'éducation financière, on engage les citoyens à prendre des décisions en tenant compte non seulement de leurs intérêts personnels, mais également de l'impact sur la société. Cela étant posé, il reste que d'une manière générale, les banques et les acteurs financiers doivent aussi participer à cette démarche d'éducation des populations. Ils le font peu ou prou, mais le secteur bancaire a néanmoins besoin d'une véritable « écologie » financière.

La première mesure « écologique » est d'appliquer les normes institutionnelles, - les autorités de régulation et de contrôle y veillent -, mais aussi la déontologie de la profession parce qu'il en existe une, contrairement à ce que l'on pourrait penser. En Europe et en France, les nombreuses législations et réglementations prises à la suite des recommandations des G20 sont draconiennes et les autorités de contrôle plutôt exigeantes et tatillonnes, d'autant plus que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont devenues des priorités absolues.

Une seconde mesure « écologique » est d'organiser la traçabilité des flux et des opérations. Le client déposant d'une banque doit être en mesure de comprendre comment est utilisé son argent, et savoir quelle est la marge d'intérêt que l'établissement gestionnaire perçoit. Accessoirement, il a droit à connaître la formation des coûts dans la facturation des frais bancaires. De la même façon, il doit savoir comment sont construits les produits d'épargne et d'investissement qui lui sont proposés par sa banque, avec quelle composition, et avec quel degré de risque. Des progrès ont été enregistrés ces dernières années, mais il reste encore à faire si l'on en juge par le nombre de sanctions prononcées par l'ACPR et l'AMF. Par ailleurs, les emprunteurs doivent comprendre que lorsqu'une banque prête de l'argent, ce n'est pas le sien, c'est celui des déposants ou celui qui a été emprunté sur le marché, et qu'il est normal que la gestion du risque soit au cœur de l'activité de crédit.

L'éducation économique et financière ne se limite donc pas à la maîtrise de techniques financières, mais est aussi en termes d'enjeux sociaux et démocratiques un vecteur de justice sociale, d'engagement civique et de durabilité à long terme. En misant sur l'éducation dans ce domaine, on peut contribuer à construire une société plus juste et résiliente. Finalement, notre défi collectif est de faire la démonstration qu'avec un système de valeurs solide, avec une conception pertinente de la mise en réseau, avec une forte volonté, on peut construire un écosystème qui conjugue efficacement économie, finance, responsabilité et solidarité.

ET MAINTENANT ?



Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France

Les élections municipales sont passées, les Français se sont exprimés, dans un contexte curieux où 68% des communes n'avaient qu'une liste pour laquelle voter, ce qui restreignait quelque peu le choix et 68 communes n'avaient pas de liste du tout. L'AMF (Association des Maires de France) s'en inquiète en soulignant que « *Le premier enseignement n'est pas le plus positif : il y a moins de candidats cette année que lors des précédentes élections. Très précisément 887 815 citoyens se présentent cette année. C'est presque 15 000 de moins qu'en 2020 (902 465 candidats) et presque 40 000 de moins qu'en 2014 (926 068 candidats).* »¹

Mais c'est bien au-delà de cette inquiétude qu'il convient de chercher les incidences que cela peut avoir dans nos régions et particulièrement nos communes. Le décryptage qu'en a fait le CEVIPOF est intéressant à ce titre, en soulignant les conséquences que nous pouvons en tirer pour l'avenir de notre pays, ainsi que le décrit Bruno Cautrès, Chercheur CNRS au CEVIPOF : « *Tous ces éléments (les analyses sur les différents résultats) montrent toute l'originalité et tout l'intérêt des élections municipales, des élections qui portent en elles une certaine dualité, entre local et national : elles ont lieu le même jour, ce qui implique qu'elles se tiennent à la fois dans l'espace politique national et dans la multitude des espaces politiques locaux. L'ombre de l'élection présidentielle n'a d'ailleurs pas tardé à se faire sentir, dans l'entre-deux tours comme dans les heures qui ont suivi le second tour.* »²

Les élections sont passées et il revient maintenant à tous de faire vivre nos territoires, dans le contexte particulier qui est celui d'une recomposition politique nationale, et sans doute une nouvelle sociologie de certains de ces territoires. Il pourrait être un exercice intéressant de reprendre les travaux d'Hervé Lebras qui, en 1986, nous expliquait les votes des « Trois France »³ en fonction de l'appartenance à une région, à des valeurs ancestrales, ..., et de comparer avec la France d'aujourd'hui qui ressemble plus à un patchwork qu'à une nation « pays de Cadet Rousselle ». Il la décrivait, « *sous le mythe d'une nation unie et indivisible, (comme) le visage caché d'une France plurielle et inédite* ». Cette France plurielle est sans doute très différente de ce qu'il décrivait.

¹ <https://www.amf.asso.fr/documents-municipales-tres-peu-communes-sans-liste-forte-augmentation-du-nombre-femmes-candidates/43043>

² Décryptage des résultats des élections municipales au lendemain du 22 mars 2026 - https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Municipales_Decryptagesmars26_VFdef.pdf

³ Les trois France - Hervé Le Bras - 1986 - Odile Jacob

Et c'est dans ce contexte que les associations veulent continuer à être partenaires des politiques publiques nationales et locales pour remplir leurs missions de service public.

David Cluzeau Délégué Général d'Hexopée et Président de l'UDES (s')interroge, à juste titre, sur ces relations à (re)créer entre les exécutifs locaux et les associations pour que chacun œuvre dans le champ qui est le sien pour l'intérêt général : « *Ils (les exécutifs locaux) ont (...) une responsabilité évidente : rencontrer rapidement les acteurs de la vie associative, et en particulier ceux de l'Éducation populaire, pour construire avec eux des politiques publiques locales cohérentes et ambitieuses. La forte abstention observée lors de ces élections municipales ne peut pas être regardée comme un simple fait de scrutin. Elle dit quelque chose de plus profond sur la distance qui s'est installée entre une partie de nos concitoyens et la vie publique. Elle oblige les élus locaux à recréer de l'écoute et à rouvrir des espaces de participation concrets (...). Les associations d'Éducation populaire ne sont pas des prestataires. Elles sont une force de lien, de présence et de stabilité dans les territoires. Les nouvelles équipes municipales ont tout intérêt à faire de cette collaboration un choix politique de début de mandat. Non pas seulement pour soutenir des actions utiles, mais pour construire avec elles des réponses durables, ancrées dans la réalité des territoires.* »⁴

Ce soutien réciproque est plus que nécessaire pour que continue à vivre ce lien social qui permet dans nombre de territoires de créer la cohésion de populations souvent éloignées.

Sarah Persil⁵ dit que « *tout le monde aime les associations* », indiquant que « *Le moment est grave. Par les associations, c'est notre démocratie qui est en péril. C'est le Bien commun, l'intérêt général, la non-lucrativité, des pans entiers des activités économiques et solidaires de notre pays qui s'écroulent, sans le soutien de nos services publics.* »⁶

Comme nous la suivons et la croyons dans ces affirmations ! Elle en appelle à « *un sursaut citoyen pour protéger les associations* ». Merci à elle ! Comme nous aimerions que cette volonté soit suivie d'effets par une implication des élus locaux, en reprenant nombre des propositions faites tant par le Mouvement Associatif que par l'Observatoire des Libertés Associatives ou l'UFISC et L'ART EST PUBLIC en ce sens.

Comme le disait Pierre Reverdy, « *Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour* ». Nous savons que, de sa part, l'implication auprès du secteur associatif est sans faille, mais combien nous souhaiterions qu'elle soit suivie par d'autres.

Et afin de donner à tous ces élus, nouveaux et anciens, des outils pour qu'ils s'imprègnent de futures actions concrètes et qu'ils s'impliquent pour que cette cohésion des acteurs locaux existe, rien de mieux que de regarder du côté de celles et ceux qui ont émis des propositions. Nous n'en retiendrons que trois.

Ainsi, le **Mouvement Associatif**⁷ dans son rôle de représentation des associations et de regroupement des propositions portées par ses membres⁸, donne quelques orientations qui permettraient une approche commune :

1. Soutenir la formation des bénévoles
2. Organiser des temps de visibilité de l'action associative
3. Simplifier les démarches administratives pour les associations
4. Privilégier la subvention comme principal mode de financement
5. Opter pour la convention pluriannuelle
6. Privilégier le financement de fonctionnement
7. Créer des espaces de dialogue avec les associations
8. Décliner localement la charte des engagements réciproques
9. Garantir les libertés associatives

⁴ <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7443182748904624128/?originTrackingId=lvWfG7HYqV8Hvq5Uzhjlgg%3D%3D>

⁵ Vice-présidente aux jeunesses, à la vie associative, la citoyenneté et la démocratie participative – Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté

⁶ <https://www.infos-dijon.com/news/opinion/eelv/politique-tout-le-monde-aime-les-associations-souligne-sarah-persil.html>

⁷ https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2025/11/LMA_Municipales-2026_12-engagements_planche.pdf

⁸ <https://lemouvementassociatif.org/municipales-2026-propositions-portees-par-les-membres-du-mouvement-associatif/>

10. Favoriser la formation des agents et des élu.es aux enjeux associatifs
11. Contribuer à l'ancrage local du dispositif Guid'asso
12. Mettre à disposition des ressources pour les associations

Pour sa part, **l'Observatoire des Libertés Associatives (OLA)** préconise 7 mesures pour des « villes refuge » préservant les libertés associatives⁹ :

1. Démocratiser la subvention en créant des commissions mixtes d'attribution
2. Reconnaître les droits d'interpellation
3. Créer un fonds d'interpellation citoyenne
4. Limiter les appels à projet et favoriser les CPO
5. Créer un dispositif de médiation en cas de conflit association/institutions
6. Mettre les libertés associatives à l'agenda des observatoires locaux
7. S'engager pour le droit de réunion : universaliser l'accès aux salles municipales

Enfin, **l'UFISC et L'ART EST PUBLIC** proposent 7 engagements pour une ambition culturelle partagée¹⁰ :

1. Aucune baisse de financement pour le tissu associatif ! Renforcer les moyens pour des politiques de soutien à la diversité des initiatives artistiques et culturelles citoyennes.
2. Favoriser les relations partenariales entre les associations et les communes ou intercommunalités, dans un cadre de confiance, par la subvention pluriannuelle plutôt que l'appel à projet ponctuel.
3. Garantir les libertés artistiques et associatives.
4. Soutenir et accompagner l'emploi et le développement local par la culture
5. Développer, à l'échelle des communes et des intercommunalités, la coopération entre actrices et acteurs de la culture, du social, de l'éducatif, de l'écologie...
6. Organiser la participation citoyenne par des espaces de dialogue, de construction et de décision commune.
7. Mettre en œuvre des politiques de transitions en faveur du respect des droits humains, dont culturels, et du vivant.

Certaines de ces propositions se recoupent mais elles montrent le dynamisme des associations pour être de véritables acteurs de l'intérêt général dans tous les territoires. La place des équipes municipales est aux côtés des associations pour maintenir leur vivacité et leur capacité à répondre aux besoins des populations. Là, plus que partout ailleurs, il y a nécessité d'une intervention commune *« Car comme les associations, les collectivités ont cette capacité à agir sur le terrain qui fonde la confiance des citoyen.nes en leur faveur. Les associations accompagnent et agissent au quotidien des personnes âgées, handicapées et des plus jeunes, facilitent l'accès au sport et à la culture pour toutes et tous, nourrissent ou logent les personnes en situation de grande précarité, font vivre la solidarité entre les peuples, accompagnent vers l'emploi, animent les centres de loisirs et les colonies de vacances... Tant d'enjeux cruciaux pour les territoires et essentiels pour les collectivités. (...) Les associations, comme les collectivités, ont cette capacité à agir sur le terrain qui fonde la confiance des citoyens et des citoyennes. »*¹¹

A nous tous d'agir pour qu'existent ces relations et une transformation des pratiques entre associations et collectivités qui permettront d'œuvrer ensemble pour l'intérêt général et le service public.

⁹ <https://libertesassociatives.org/wp-content/uploads/Democratie-et-libertes-associatives-un-enjeu-democratique-pour-les-municipales-2026.pdf>

¹⁰ <https://www.ufisc.org/lart-est-public-en-campagne/>

¹¹ https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2025/11/LMA_Municipales-2026_12-engagements_planche.pdf



Prendre soin du monde

la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises



35e Congrès international du CIRIEC – Montréal 2026

Du **5 au 8 octobre 2026**, le CIRIEC International et le CIRIEC-Canada vous donnent rendez-vous à **Montréal** pour participer à une réflexion collective sur le thème « **Prendre soin du monde : la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises** ».

Cette édition réunira des chercheurs, des décideurs publics, des acteurs de terrain et des représentants d'entreprises publiques et de l'économie sociale du monde entier. Ce grand rendez-vous international constituera un **espace de réflexion et d'échanges** avec les praticiens sur le rôle fondamental de l'économie sociale et des entreprises publiques dans la transition écologique, la justice sociale et la gouvernance démocratique.

Parmi les thématiques abordées :

- Crises multiples et résilience des structures publiques et sociales
- Transition socio écologique, économie circulaire et gestion des matières résiduelles
- Habitation, logement et milieu de vie
- Financement solidaire, durable et modèles économiques alternatifs
- Rôle des entreprises publiques dans l'énergie, les transports et les infrastructures

à venir : informations sur les inscriptions

11^{ème} conférence internationale de recherche en ESS



2026 la RECMA est reparue

Bonne nouvelle, la RECMA est revenue dans une nouvelle formule que vous pourrez découvrir dans le numéro 374 paru le 2 février célébrant les 80 ans des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)



POUR S'ABONNER : Les Editions du Bord de l'eau
lap@editionsbdl.com



La lettre mensuelle « **Social Economy News** » est proposée par le **CIRIEC-International** en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR) > <http://www.socialeconomynews.eu/>

Le dernier numéro > **SEN#49 de mars 2026** est paru

Points forts :

- [Rendre visible l'Economie Sociale](#) – **Chloé Vandendriesche**, data scientist senior à la Fondation Roi Baudouin

Dans nos sociétés, certaines réalités s'imposent d'emblée : les grandes entreprises, les marchés financiers, les indicateurs économiques. Mais d'autres forces, pourtant essentielles à la cohésion sociale, restent souvent dans l'ombre. Partout en Belgique — comme ailleurs en Europe — des milliers d'organisations œuvrent chaque jour au cœur du tissu social. Elles accompagnent les personnes sans logement, créent des lieux de solidarité dans les quartiers, innovent dans les soins, l'éducation ou l'inclusion sociale. Associations, fondations, coopératives et entreprises sociales forment un écosystème dense et vital, répondant à des besoins auxquels ni le marché, ni l'État ne peuvent, seuls, apporter une réponse complète.

[CONSULTER SOCIAL ECONOMY NEWS](#)

Pour s'abonner > [ICI](#)

Bilan 2022-2025 du Mouvement des Scop et des Scic



Avec 4 583 entreprises et près de 95 000 emplois, le Mouvement confirme sa solidité et sa capacité à créer des emplois durables. Sur la mandature 2022-2025 :

- ✓ +7 % de sociétés
- ✓ +12 % de salariés
- ✓ +28,6 % de chiffre d'affaires cumulé
- ✓ +46 % des résultats partagés avec les salariés

Les Scop et Scic continuent d'allier performance économique, utilité sociale et ancrage territorial, tout en accompagnant la transition écologique et la transformation des entreprises.

Découvrez le rapport d'activité complet et les perspectives du Mouvement ici :

<https://www.les-scop.coop/rapport-d-activite>



Les syndicats se sont réunis à Paris pour faire face aux menaces de l'extrême droite contre les services publics

Des syndicalistes de toute l'Europe et d'ailleurs se sont réunis à Paris le 11 mars pour une conférence organisée par la Fédération CGT Santé et Action sociale, axée sur le rôle des services publics et des syndicats dans la lutte contre la montée de l'extrême droite.

Barbara Filhol, secrétaire générale de la CGT Santé, a ouvert la manifestation en attirant l'attention sur les risques croissants que font peser les forces d'extrême droite sur les travailleurs des services publics et les institutions démocratiques. Elle a souligné la nécessité de réponses collectives plus fermes. La présidente de l'EPSU, Françoise Geng, a réaffirmé la position claire du mouvement syndical de ne pas coopérer avec l'extrême droite. « Des services publics de qualité constituent le meilleur antidote contre l'extrême droite », a déclaré Mme Geng.

Des intervenants venus de toute l'Europe et des États-Unis ont partagé leurs expériences sur la manière dont ils combattent la pression de l'extrême droite sur les syndicats. Federico Bozzanca, secrétaire général de la FP CGIL, a rappelé l'attaque contre le siège de la CGIL en 2021 et a mis en évidence les défis actuels sous le gouvernement de Giorgia Meloni. Yolanda Gil Alonso, de la FSS CCOO, a souligné la stratégie de l'extrême droite consistant à saper les syndicats tout en exploitant la précarité économique des travailleurs.

Les intervenants ont également souligné la dimension mondiale de ces évolutions. José Simões (SEIU) a décrit la peur croissante parmi les travailleurs aux États-Unis, liée en particulier aux politiques migratoires et aux discours politiques sous Donald Trump. Daniel Bertossa, secrétaire général de l'ISP, a souligné comment les politiques autoritaires et d'exclusion divisent les travailleurs et affaiblissent l'action collective.

Les participants ont convenu que les syndicats devaient intensifier leurs efforts d'organisation, investir dans l'éducation politique et renforcer la coopération internationale. La construction de discours forts et inclusifs et le renforcement de la solidarité transfrontalière ont été identifiés comme essentiels pour contrer l'influence de l'extrême droite et défendre les services publics.

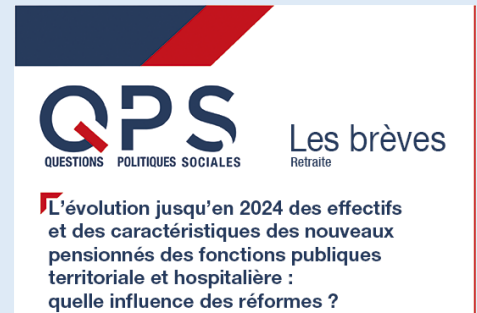
Paru le 26 mars dans European Public Service Union (<https://www.epsu.org>)

Politiques sociales ■

L'évolution jusqu'en 2024 des effectifs et des caractéristiques des nouveaux pensionnés des fonctions publiques territoriale et hospitalière : quelle influence des réformes ?

[Christophe Dorin](#)

Le numéro 37 de Questions Politiques Sociales – Les brèves propose un rapide panorama statistique des flux de départs à la retraite des fonctionnaires hospitaliers et territoriaux affiliés à la CNRA. Il met en exergue leurs principales caractéristiques (effectifs, motifs de départ, âge à la liquidation, durée validée, montant de la pension...) et leurs évolutions jusqu'en 2024, liées à la fois à la démographie du régime et aux réformes des retraites successives.



[LIRE LA PUBLICATION](#)



l'autre assemblée

Le podcast du CESE pour éclairer la société

◆ seulement 22 % de Français ont confiance dans la politique en général

◆ 23 % pensent que la démocratie fonctionne bien

17e baromètre du [CEVIPOF - Sciences Po- fév. 2026](#)

La défiance actuelle des citoyennes et des citoyens envers leurs gouvernants et leur faible participation ne traduisent pas tant une indifférence, mais leur attente forte d'espaces d'expression plus ouverts et plus efficaces.

Comment réparer la démocratie ?

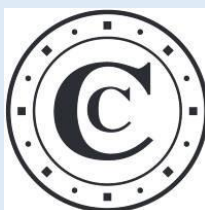
ECOUTER



La boussole de l'ESS S'orienter dans la gestion des difficultés

Ce guide s'adresse à toutes les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) - associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'ESS - confrontées à des difficultés économiques, financières, organisationnelles ou humaines. Il a pour objectif d'aider les dirigeants, bénévoles et responsables à : – détecter rapidement les signaux de fragilité, – mobiliser les dispositifs de prévention et d'accompagnement adaptés, – identifier les solutions de financement ou de restructuration, – et connaître les ressources locales et nationales vers lesquelles se tourner. Ce document regroupe l'ensemble des mesures de soutien, points de contact et outils pratiques avec une ambition de référencement large des dispositifs, tant nationaux que sectoriels et territoriaux pour prévenir, surmonter ou rebondir après des difficultés. Il est conçu comme une ressource de fond, en complément des outils produits par les acteurs, et pourra être décliné sous des formats plus opérationnels et synthétiques pour faciliter un usage direct par les structures de l'ESS. Il s'adresse en priorité aux associations et entreprises de l'ESS, qu'elles soient employeuses ou non, et sera régulièrement mis à jour.

[CONSULTER LE GUIDE](#)



Un rapport public annuel en réponse à des attentes sociales fortes

Après avoir consacré le rapport public annuel de 2024 à l'adaptation au changement climatique, et celui de 2025 aux politiques publiques en faveur des jeunes, la Cour a choisi de traiter cette année du sujet de la cohésion et de l'attractivité des territoires. Le rapport public annuel de la Cour des Comptes a pour objectif d'éclairer les dynamiques territoriales, d'identifier les leviers permettant de renforcer l'attractivité et la cohésion des territoires, et de proposer aux décideurs publics des éléments de réflexion pour garantir une action publique plus efficace et équitable.

consulter le [#RPA2026](#)



*Alors que viennent de s'achever les élections municipales et que se profile l'élection présidentielle de 2027, il est apparu utile de faire un état des lieux du secteur santé – protection sociale à la suite de la publication des rapports alarmants de la **Sécurité sociale**, ainsi que de **l'IGF** et de **l'IGAS**. Il est non moins utile de prendre connaissance des travaux menés par le **HCAAM** sur l'organisation du système de santé, du **LISA** sur les enjeux Assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire et des résultats inspirants des enquêtes menées dans le cadre des **Etats généraux de la santé**. Le débat est à nouveau ouvert par **Jean-Philippe Milésy** sur l'idée d'une grande Sécu qui va probablement redevenir d'actualité dans cette période au cours de laquelle vont fuser toutes sortes de propositions, des plus pertinentes aux plus irréalistes. **Emilie Agnoux** considère dans une étude récente pour la Fondation Jean Jaurès que « la Sécurité sociale est un projet social global qui doit encore nous inspirer ». Pour sa part **le CIRIEC-France** a montré toute l'importance de la place et du rôle des acteurs de l'ESS dans le système de santé, et la nécessité de synergies intelligentes entre ces acteurs et les organisations publiques (rapport à ESS France).*

Alain ARNAUD



Les comptes de la Sécurité sociale sont clos depuis le 16 mars 2026. Le déficit des régimes de base de la sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) s'établit à 21,6 milliards d'euros en 2025.

Le solde est ainsi moins dégradé que ce qui était attendu dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, qui prévoyait un déficit de 23,0 milliards d'euros. Cet écart de +1,4 milliard d'euros s'explique principalement par des dépenses inférieures à celles prévues. Les recettes se sont établies à un niveau globalement conforme à la prévision de la dernière LFSS, le coût plus élevé qu'anticipé des allègements généraux de cotisations ayant été compensé par davantage de recettes fiscales.

[PLUS DE DETAILS](#)



RAPPORT SUR LA SITUATION DES HÔPITAUX PUBLICS

Le rapport relatif à la situation financière des hôpitaux publics a été publié !

Les établissements publics de santé (EPS) se trouvent dans une situation financière d'une gravité inédite. Si les EPS étaient déjà déficitaires, leurs pertes se creusent d'1 Md€ supplémentaire par an depuis ces deux dernières années.

La mission propose un plan d'action avec des réformes profondes en matière d'organisation et de pilotage, dans une logique de groupe à l'échelle territoriale

👉 Retrouvez le rapport dans son intégralité

<https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/Rapports%20de%20mission/2026/2025-E-023%20Rapport.pdf>



Document de travail

3 mars 2026

Assurance maladie obligatoire / assurance maladie complémentaire Quels enjeux ?

Le système français repose sur une articulation spécifique entre assurance maladie obligatoire (AMO) et assurance maladie complémentaire (AMC), davantage la conséquence d'arbitrages législatifs successifs et d'évolutions des pratiques de soins et de remboursement que d'un schéma cible explicitement défini. Lors de la création de la sécurité sociale, il s'agissait de conserver une place à la mutualité ; par la suite, le souci fut de développer la couverture complémentaire collective et... de limiter les déficits des régimes obligatoires : évolution de la législation (détaillée ci-dessous), augmentation des tickets modérateurs, introduction de nouveaux copaiements ou de forfaits à la charge des patients, développement de nouvelles pratiques médicales peu ou pas remboursées, déconnexion progressive entre bases de remboursement et tarifs pratiqués, développement du « contrat responsable », etc.

[VOIR LE DOCUMENT DE TRAVAIL](#)

Repenser l'organisation du système de santé avec les usagers :

Quels besoins et services attendus par les associations de patients et d'usagers ?

Document de travail du HCAAM

Février 2026

Dans sa Contribution à la stratégie de transformation du système de santé (2018) le HCAAM préconisait un scénario de rupture afin de répondre aux difficultés structurelles du système de santé par une réforme globale. Cette vision offrait à chaque acteur du système des perspectives de développement alignées sur des objectifs communs : améliorer les services rendus à la population et renforcer les résultats en matière de santé. Au cœur de cette transformation figure une conviction forte : les patients doivent être pleinement reconnus comme acteurs de leur parcours de soins et associés à la définition des priorités nationales de santé.

[Consulter et télécharger le document de travail](#)

AVEC L'ESS, AGIR ENSEMBLE POUR LA BONNE SANTE DE TOUTES ET TOUS



Ce rapport, élaboré à la demande de ESS France, est le résultat d'une étude menée pour apprécier la place et le rôle des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans le système de santé. Une enquête a été menée auprès des acteurs de la santé et de la protection sociale pour faire un diagnostic concernant leurs activités, les besoins actuels, les limites et freins ainsi que les projections et les leviers possibles. Il s'est inspiré de différents travaux publiés (rapports, études, ouvrages, articles) autour des projets de santé dans leur globalité (prévention, soin, promotion) et s'est attaché à faire transparaître les grands points de tension du secteur sous la forme d'un état des lieux (première partie). Puis à partir de ces constats, en lien avec les données issues des auditions, la seconde partie a formulé des recommandations dans la perspective d'un système de santé qui prendrait mieux en compte l'expertise et les potentialités bien réelles de l'ESS.

[CONSULTER LE RAPPORT](#)

États généraux de la santé et de la protection sociale : une dynamique citoyenne lancée et déjà des enseignements forts



Près de 80 000 participants, plus de 2,2 millions de réponses partagées et 400 000 verbatims : la consultation des États généraux de la santé et de la protection sociale révèle un fort attachement au modèle solidaire français, assorti d'une exigence de simplification, d'efficacité et de soutenabilité. Une nouvelle étape s'ouvre : celle de la co-construction. Portée par plus de 50 organisations engagées, la légitimité de cette dynamique est tirée du caractère pluraliste et transversal de ce collectif (acteurs de la santé et de la protection sociale, usagers, syndicats, employeurs, experts et territoires). La phase de consultation de ces États généraux, conduite du 17 novembre 2025 au 17 février 2026, s'est conclue sur une mobilisation d'une grande ampleur. 76 873 personnes ont participé à la démarche, dont 64 090 citoyens et 12 783 professionnels de santé et de l'accompagnement (salariés, libéraux, agents publics, retraités). Au total, 2 293 418 contributions et 405 007 verbatims ont ainsi été recueillis. 9 professionnels et citoyens sur 10 se déclarent attachés à notre modèle de protection sociale.

[Télécharger l'analyse de la consultation](#)

[Télécharger le rapport complet](#)

Après la « Sociale », la « générale » ou l'art de mettre la charrue avant les bœufs

Par Jean-Philippe MILESY Secrétaire général de l'Institut Polanyi,

L'appel, signé notamment par André Grimaldi et Pierre-Louis Bras, à signer une pétition à l'Assemblée nationale est séduisant. De quoi s'agit-il ?

Excitant des hausses de cotisations des complémentaires-santé et de leurs frais généraux, les signataires rejoignent les projets de « grande sécu » en proposant une « *mutuelle complémentaire gérée par la Sécurité sociale respectant ses principes fondateurs de solidarité pour le financement (chacun paie en fonction de ses moyens), d'égalité pour les prestations (chacun reçoit en fonction de ses besoins) et de démocratie.* » Qui ne souscrirait, a priori, à un tel appel ? Le problème est qu'il se fonde sur une illusion qu'est aujourd'hui cette « *Sécurité sociale respectant ses principes fondateurs.* » Cinquante ans après la loi du 22 mai 1946, promue par Ambroise Croizat qui généralise la Sécurité sociale et en assure la gestion ouvrière — date autrement cruciale pour la « Sociale » que l'ordonnance de 1945 célébrée l'an dernier — , qu'en est-il de la Sécu ?

La Sécu d'aujourd'hui est un système étatisé où les partenaires sociaux n'assurent plus au sein des instances qu'un rôle de figuration auprès de directions éminemment politiques, inscrivant le dispositif au sein des « réformes » libérales, un système prêt à se plier pour l'essentiel aux pressions des médecins libéraux, solvabilisant sans vrai contrôle le développement d'hôpitaux et cliniques privées pour le plus grand profit des fonds financiers qui les portent, négociant en position de faiblesse les prix du médicament face à des laboratoires exerçant le chantage aux pénuries. Le salaire différé et mutualisé que Croizat voulait, ce produit du travail, est, au temps du chômage de masse — « *la sécu est avant tout malade du chômage* » affirmait récemment Jacques Rigaudiat —, les contraintes sur les salaires et la diminution de la part de ceux-ci dans la valeur ajoutée, devenu dans le langage commun une « charge » grevant la compétitivité des entreprises ! Nous trouvons-nous aujourd'hui devant cette « *Sécurité sociale respectant ses principes fondateurs* » que nous pourrions espérer voir généralisés ?

Pourquoi parler d'une mutuelle complémentaire générale ? Quel est ce biais ? Créer un nouveau dispositif, aussi séduisant puisse-t-il paraître, en le fondant sur un idéal, sans tenir compte du réel, pourrait générer un monstre. La « généralisation » de la complémentaire-santé des fonctionnaires a permis l'apparition d'un nouvel opérateur, Alan, une start-up dotée d'importants capitaux spéculatifs. Compte-tenu des règles, européennes sur la concurrence et nationales sur le « marché » des complémentaires, si l'on n'a pas au préalable « désétatisé » la Sécu, la gestion de la « générale » pourrait se trouver revenir à un tel organisme par le biais d'un appel d'offre.

Le projet d'André Grimaldi, de Pierre Louis Bras et de leurs cosignataires suppose cette désétatisation de la Sécu, suppose de retrouver l'essence de la Sécu de Croizat, son financement par les cotisations et le retour à sa gestion démocratique. C'est un autre travail que de signer une pétition, répétons-le, aussi séduisante soit-elle. Quelques remarques « complémentaires » ? S'agissant des complémentaires-santé —les sociétés d'assurance jouant leur partition dans un monde libéral—, qu'en est-il des Mutuelles et des Institutions de Prévoyance (IP) ?

Un tel appel les invite à renforcer, parfois à repenser, leurs dimensions solidaires et démocratiques. Elles doivent se détourner de toute banalisation assurancielle et réaffirmer leurs différences et en premier lieu leur non-lucrativité.

Rappelons l'hommage appuyé aux mutuelles d'Ambroise Croizat, quant à la place qu'elles devaient occuper : « *La Mutualité a sa place marquée dans l'organisation française de la Sécurité sociale. Elle doit être l'élément moteur, l'élément qui prend les initiatives nouvelles et réalise les expériences, qui va de l'avant* ». Rappelons aussi que l'État prélève deux mois de cotisations sur douze en taxes, sans considération pour leur solidarité et leur non-lucrativité ; rappelons qu'il leur impose régulièrement des transferts de charges, comme le « 100% santé » qu'elles assument essentiellement.

Rappelons encore que suivant les directives européennes, et avec le consentement — non éclairé — de certains dirigeants mutualistes, le gouvernement a ouvert un marché des complémentaires-santé qui implique la mise en concurrence des opérateurs entraînant une inflation de leurs dépenses de communication et parfois des errements stratégiques.

Pour autant, rayer d'un trait de plume un mouvement comme le mutualisme, vieux de plus de deux siècles et qui a porté de profondes innovations dans la prise en charge solidaire de la santé, nécessite d'avoir, au préalable, la certitude de lui substituer un système totalement solidaire et démocratique, fondé sur les cotisations et géré par les cotisants : cette « *Sécurité sociale respectant ses principes fondateurs* ».

Au lieu de travailler à mettre en place un dispositif qui, compte tenu des règles européennes et de la doxa libérale pourrait par les biais d'une délégation par marché public se retrouver entre les mains d'opérateurs comme Alan, ne serait-il pas urgent de mobiliser pour cette Sécu que voulait Ambroise Croizat ?

La Sécurité sociale, un projet social global qui doit encore nous inspirer

Par Emilie AGNOUX

Co-fondatrice du #Sens du service public
Experte associée à la Fondation Jean Jaurès

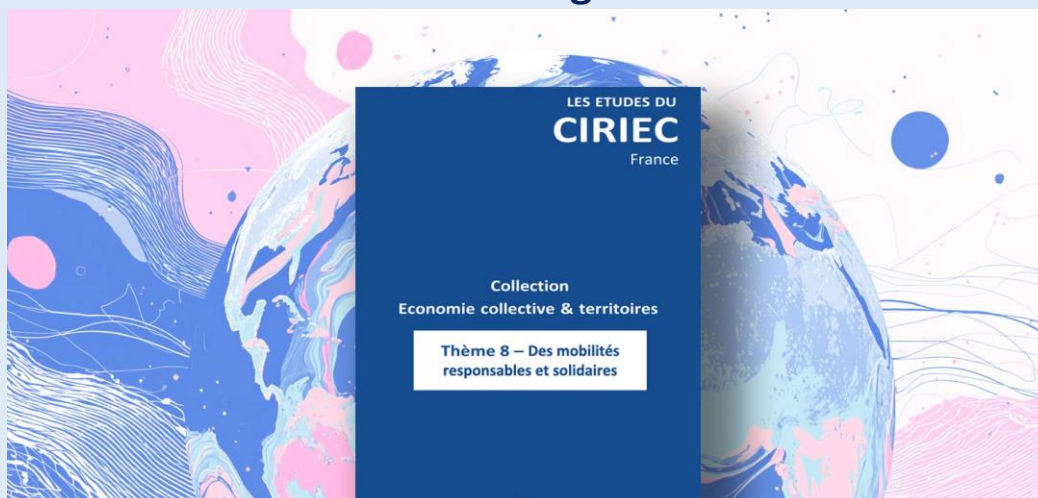
Article publié le 25 mars 2026 sur le site de la



La Sécurité sociale raconte quelque chose de la France, de sa grandeur, de sa puissance. Elle n'est pas qu'une administration, des cotisations, des dispositifs, de la bureaucratie. Elle est d'abord une vision, un projet, une volonté de faire Nation. Face à l'aspiration universelle à la sécurité, elle offre une autre perspective en proposant une approche globale, qui est d'abord fondée sur la sécurisation des existences quotidiennes, la possibilité d'envisager des « lendemains qui chantent » et la capacité à appartenir à une communauté de destin positive et enthousiasmante. Si l'émergence de la Sécurité sociale après la Seconde Guerre mondiale prenait appui sur des ferments qui étaient historiquement déjà à l'œuvre en France et dans d'autres pays européens, elle évolue néanmoins aujourd'hui dans un contexte économique, politique et social très différent. Notre approche du sujet tend par ailleurs souvent à mythifier un système qui a pourtant connu une montée en charge progressive et présenté un certain nombre de limites. Ce qui nous fait cruellement défaut dans la période actuelle, c'est une proposition crédible de réinvention d'un nouveau système mieux adapté à la période historique que nous traversons, qui constitue une alternative à l'approche libérale-autoritaire qui semble s'être largement imposée dans le débat public. Notre système de protection sociale, qui englobe la Sécurité sociale sans s'y limiter, connaît désormais une double dynamique de fragilisation fondée sur des éléments objectifs, mais aussi plus subjectifs, qui questionnent notre rapport à l'espace du commun et le modèle de société que nous projetons.

[LIRE LA SUITE...](#)

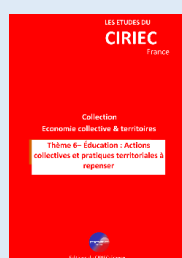
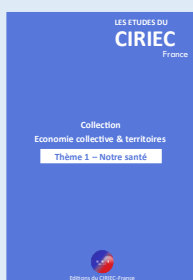
L'ouvrage « Des mobilités responsables et solidaires » est en ligne



Ouvrage collectif du CIRIEC-France : Jean-Pierre Farandou – Pierre Bauby – Alain de Toledo – Thomas Matagne & Benoit Thirion – Thomas Evariste, Jean-Baptiste Frétygny, Maxime Huré & Thomas Pfirsch

La recherche **Économie collective et territoires** se devait de prendre en compte les enjeux de déplacements et de transports, d'autant qu'ils sont au cœur de la construction de la notion de services publics. On pourrait y consacrer plusieurs cahiers tant les besoins individuels et collectifs sont nombreux et diversifiés, tant les modes de satisfaction de ces besoins sont pluriels et souvent alternatifs. Le choix a été fait de donner des coups de projecteur sur deux dimensions essentielles : les responsabilités sociales et sociétales, les solidarités collectives territoriales et environnementales.

[CONSULTER L'OUVRAGE](#)
[VOIR LA COLLECTION](#)





ACTUALITES DE GALILEE.SP

**Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques**
<https://galileesp.org/>

2050 commence aujourd'hui

Par **Catherine GRAS**, présidente fondatrice de Galilée.sp et administratrice du CIRIEC-France et du CIRIEC-International. Ancienne haute-fonctionnaire au Ministère de l'économie et des Finances

Galilée.sp a terminé son travail sur Les Lumières aujourd'hui et invite à « Rallumer les Lumières ». Ceci a pris la forme d'un ouvrage, déjà consultable en ligne, et qui sera publié et discuté lors d'une conférence qui suivra l'Assemblée Générale du **CIRIEC-France** en juin 2026. <https://ciriec-france.fr/publications/rallumons-les-lumieres/>
Les travaux de Galilée.sp continuent en cherchant à formuler des analyses de philosophie politique pour répondre à la question : « De quelle puissance (s) publique (s) avons-nous besoin aujourd'hui ? ».

Pour sa part, le CESE interpelle les décideurs publics sur les 9 défis incontournables à trancher pour refonder notre modèle de société.

1. **La résolution transversale du CESE adoptée mercredi 25 mars 2026 est à considérer avec grande attention . Elle indique :**

« Le logiciel de notre société n'est plus adapté aux crises de notre siècle. Adoptée ce mercredi 25 mars avec 121 voix pour et 21 abstentions, la résolution du Conseil économique, social et environnemental (CESE) dresse un constat d'alerte : la gestion perpétuelle de l'urgence fracture le pays. Refusant la fatalité, la société civile organisée adresse aux décideurs et à la société toute entière une feuille de route pour trancher les arbitrages que notre pays ne peut plus esquiver. Cette résolution est portée par Patrick Levy-Waitz (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et Elodie Martinie-Cousty (Groupe Environnement et nature).

Bâti en 1945, notre modèle français, dont celui de la protection sociale, reposait sur un équilibre clair : la croissance finançait la solidarité, le travail émancipait et l'État garantissait. Ce logiciel historique fait aujourd'hui face à une véritable rupture d'adéquation. Dérèglement climatique, effondrement démographique, endettement structurel, révolution numérique : percutée par des crises devenues systémiques, l'action publique s'épuise dans le court terme. Enfermées dans l'urgence, les politiques publiques perdent en lisibilité et la défiance grandit : seuls 22 % des Français déclarent encore faire confiance à la parole politique (CEVIPOF, 2026). Pour le CESE, le diagnostic est sans appel : « Ne pas choisir, c'est laisser les contraintes décider à notre place. C'est déplacer silencieusement le coût vers les plus fragiles. C'est laisser l'endettement financier et écologique arbitrer ce que la démocratie refuse de trancher. »

[LIRE LA SUITE...](#)

Libres propos

Les textes publiés dans cette rubrique sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs

George Sand et Pierre Leroux, un duo d'entrepreneurs socialistes aux origines de la Scop



Dr Patrick GILORMINI - Enseignant-chercheur -Département Stratégie organisation et relations humaines - ESDES École de management de l'Université Catholique de Lyon (Ucly) UR Confluence Sciences et Humanités EA 1598

Publié: 13 mars 2026, dans THE CONVERSATION

Dans le village de Boussac (Creuse) se trouvait une imprimerie qui fit travailler jusqu'à 80 personnes. Le bâtiment est aujourd'hui détruit.

Cent cinquante ans après sa mort, George Sand reste encore mal connue dans un pan entier de son existence. L'autrice de *la Petite Fadette* ou de *l'Homme de neige* fut aussi une militante qui investit dans un projet original d'imprimerie. Son promoteur, le socialiste Pierre Leroux, en fit une des premières coopératives, à rebours du capitalisme moderne. C'est à Boussac, dans la Creuse, que l'utopie prit forme et vie.

Alors que la dermatose nodulaire bovine est le dernier épisode en date de la crise agricole française, avec pour conséquence inattendue une exclusion des bovins du Salon de l'agriculture de Paris en 2026, il convient de relire le regard que pose sur l'économie rurale la romancière George Sand (1804-1876), dont nous célébrons le cent cinquantième anniversaire de la disparition cette année. Inspirée par les idées de Pierre Leroux (1797-1871) en matière d'écologie, elle défend la justice et la solidarité, ancrée dans une foi en l'égalité progressive de l'humanité.

Née à Paris le 1^{er} juillet 1804, c'est au domaine de Nohant-Vic (Indre) que George Sand a vécu l'essentiel de sa vie et qu'elle s'est éteinte le 8 juin 1876, faisant venir autour d'elle les plus grands artistes de son temps (Chopin, Liszt...). Femme de lettres avant-gardiste, elle a abordé des thématiques qui résonnent encore aujourd'hui : la démocratie, le féminisme, l'écologie.

Un soutien essentiel

Une dimension moins connue de l'autrice mérite d'être rappelée. George Sand s'intéressait aux problèmes économiques et sociaux de son époque et s'y investit personnellement. Ainsi, elle soutint la création d'une imprimerie à Boussac (Creuse) par le socialiste Pierre Leroux, qui d'octobre 1845 à février 1848, fait figure à maints égards d'ancêtre lointain des sociétés coopératives contemporaines.

Petit retour en arrière, en novembre 1841. Pierre Leroux vient d'achever avec Jean Reynaud *l'Encyclopédie nouvelle* et fonde *la Revue indépendante* avec George Sand et Louis Viardot¹². L'idée et le nom de la revue viennent du refus de l'éditeur de *la Revue des Deux Mondes*, François Buloz¹³, de publier en l'état *Horace*¹⁴, et veut lui imposer une autocensure¹⁵. Ce roman de George Sand est jugé socialement trop audacieux de par ses positions de défense du peuple et de critique de la bourgeoisie et des institutions.

[LIRE LA SUITE...](#)

¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Viardot

¹³ https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/François_Buloz/99014

¹⁴ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5725314v.textelimage>

¹⁵ <https://www.jstor.org/stable/23537695>

L'année 2025 : les finances publiques hors de contrôle



Michel LE CLAINCHE

Président de l'association de soutien à la revue Gestion & Finances publiques – ancien Administrateur général des Finances publiques

Déficits augmentés, budget « frankenstein », « folie fiscale », réformes sociales différées, régression des finances vertes, immobilisme de la modernisation de la gestion publique, reculades de l'Europe, régulations internationales abandonnées... Les finances et la gestion publiques n'ont jamais été aussi présentes dans l'actualité mais elles n'ont jamais été si peu maîtrisées par les pouvoirs publics « responsables ». Le chaos généralisé n'est pas encore certain mais il faudra régler les ardoises un jour.

->Budget de l'État : des déficits non maîtrisés

Le déficit public 2024 à 5,8% du PIB

Dans un rapport publié le 13 février, la **Cour des comptes** situe le déficit public à 175 Md€, soit 6 points de PIB, contre 5,5% en 2023 et 4,7% en 2022 avec un écart de 1,6 point par rapport à la prévision du PLF pour 2024. Dans une **note du 27 mars 2025**, l'**INSEE** établit le déficit public 2024 à 168,6Md, soit 5,8% du PIB. La dette publique bondit à 113,2 % après 109,8 % en 2023.

Le projet de loi relatif aux résultats de gestion et portant approbation des comptes 2024 présenté le 16 avril arrête le solde budgétaire de l'État à 155,9 Md€ et le solde des administrations publiques à 5,8 % du PIB. L'Assemblée nationale et le Sénat ont refusé d'approuver ces comptes en raison du décalage entre les prévisions et l'exécution.

Dans son **rapport du 16 avril sur l'exécution et les résultats du budget de l'État en 2024**, la Cour des comptes relève l'extinction des boucliers tarifaires qui permet une baisse de 11,3 Md€ de dépenses mais note que le niveau élevé du déficit tient aux prévisions de recettes trop optimistes de la loi de finances initiale (22,8 Md€ d'écart) et à l'absence d'économies structurelles.

Les dépenses publiques liées aux JO de 2024

Après une note d'étape du 23 juin 2025, la Cour des comptes a publié le 29 septembre 2025 son **rapport définitif** sur l'évaluation des dépenses publiques engagées lors des jeux olympiques et para-olympiques de 2024 et trois rapports thématiques sur le défi sécuritaire, sur l'organisation des transports et des mobilités et sur la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo). Le budget du Comité d'organisation (COJOP) a reposé essentiellement sur des financements privés et s'est soldé par un excédent.

LIRE LA SUITE



GFP
GESTION &
FINANCES PUBLIQUES

LA REVUE DE RÉFÉRENCE DES PROFESSIONNELS DES FINANCES PUBLIQUES

La transition démographique, angle mort de l'ESG ?



Candice BOCLE,

Directrice de l'Investissement Responsable, chez [Mandarine Gestion](#)

Alors que la transition énergétique a imposé aux entreprises un passage progressif de l'atténuation à l'adaptation au changement climatique, un autre phénomène structurel s'impose désormais avec la même force : le déclin démographique.

Démographie et climat : un faux soulagement

À première vue, une population moins nombreuse pourrait sembler une bonne nouvelle pour le climat : moins d'habitants, moins de consommation, moins d'émissions. Mais cette équation simpliste masque une réalité bien plus complexe. En effet, une société vieillissante dispose aussi de moins de capacités d'investissement pour financer les infrastructures vertes, les réseaux électriques modernisés, les transports bas carbone ou la rénovation énergétique. Les États, confrontés à une explosion des dépenses sociales — retraites, santé, dépendance — peuvent être tentés d'arbitrer en faveur du court terme budgétaire. Les investissements environnementaux, par nature longs, coûteux et politiquement moins visibles, risquent alors de passer au second plan. Dans certains secteurs, la demande elle-même pourrait se contracter : mobilité, construction durable, équipements éco-efficacités... autant de marchés historiquement portés par la croissance démographique.

Un enjeu socialement explosif

Le vieillissement n'est pas seulement un défi économique, c'est un choc social. La pénurie de main-d'œuvre s'installe durablement, alimentée par la baisse du nombre d'actifs et la montée en puissance des départs à la retraite. Les tensions sur les compétences s'intensifient, les coûts du travail augmentent et les risques psychosociaux liés à la surcharge se multiplient. La question du financement des retraites, elle, revient au premier plan. Le recours accru à la capitalisation ouvre de nouvelles opportunités pour les acteurs financiers, mais impose aussi une responsabilité accrue en matière d'investissement durable. Dans ce contexte, les entreprises doivent démontrer leur capacité à attirer, former, fidéliser et protéger leurs collaborateurs. L'organisation du travail devient un enjeu stratégique : flexibilité, montée en compétences, prévention, qualité de vie au travail... autant de leviers qui conditionneront la résilience des modèles.

Gouvernance : l'heure des arbitrages stratégiques

Face à ces transformations profondes, les conseils d'administration doivent intégrer la démographie dans leurs scénarios de long terme. Les modèles de croissance extensive — plus de clients, plus de volumes, plus de marchés — montrent leurs limites. La création de valeur passera par la productivité, la montée en gamme, l'innovation... et une utilisation responsable des technologies d'automatisation et d'intelligence artificielle (IA). Car l'IA ne constitue pas un substitut massif à l'humain, mais un outil d'adaptation dans un monde où la ressource rare deviendra précisément le travail humain. L'enjeu n'est pas de remplacer, mais de réallouer, augmenter, soulager : automatiser les tâches répétitives pour libérer du temps sur les activités à forte valeur ajoutée, soutenir les équipes dans un contexte de pénurie, améliorer la qualité des décisions, renforcer la sécurité ou la prévention des risques. Les politiques de rémunération et d'incitation devront également évoluer pour refléter la rareté des talents. La gouvernance du capital humain devient un pilier central de la gouvernance tout court.

[LIRE LA SUITE...](#)



Philippe DA COSTA

Ancien Président de la Croix-Rouge française
Délégué général à l'économie sociale et solidaire (ESS), à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et à l'animation des territoires – AG2R -La Mondiale

Homme de terrain et figure engagée, l'ancien Président de la Croix-Rouge française a dédié son énergie à la jeunesse, au monde associatif et à la cause humanitaire. Fort de plusieurs décennies d'engagement au sein de cette institution emblématique, il témoigne avec lucidité dans cet ouvrage des bouleversements qui traversent notre époque marquée par la pandémie de Covid-19, le conflit armé en Ukraine et l'urgence climatique.

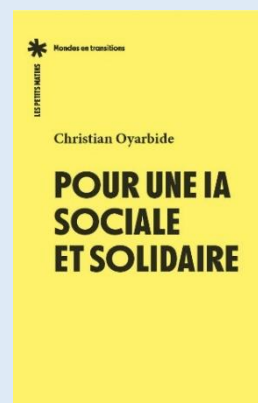
[Disponible aux Editions Autrement](#)

Pour une IA sociale et solidaire

Christian OYARBIDE Président de Mutlog et Mutlog Garanties

Fruit d'un travail de recherche et d'échanges de plusieurs mois cet ouvrage interroge la compatibilité entre les idéologies de l'intelligence artificielle et les valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Christian Oyarbide explore les visions de l'humain portées par l'IA et propose des pistes pour en faire une alliée au service d'un avenir solidaire, démocratique et non lucratif.

[Ouvrage à paraître aux Editions du Petit Matin en avril 2026](#)



"MésO-économie, penser la pluralité des dynamiques économiques"

de **Thomas LAMARCHE** et **Jérémie BASTIEN** publié aux éditions **DUNOD**, dans la revue Développement Durable et Territoire (DDT).

A rebours d'une représentation binaire du monde économique, les auteurs proposent un cadre théorique et méthodologique pour appréhender la diversité des systèmes productifs qui façonnent nos milieux de vie à différentes échelles territoriales. En rendant compte du double encastrement écologique et social de l'économie, l'ouvrage promeut le dialogue entre disciplines et l'usage d'une pluralité de méthodes issues de la boîte à outils des sciences sociales pour saisir les dynamiques économiques contemporaines.

Disponible en accès libre ici : <https://lnkd.in/eZDMvS3r>

AGENDA

18 mai 2026	Conseil d'administration du CIRIEC-France
28 mai 2026	Journée d'étude du CIRIEC-France : De l'histoire des idées à un nouveau récit de l'économie d'intérêt collectif
4 juin 2026	Séminaire international d'experts « reporting indicateurs ESG » (informations à venir)
Juin 2026	AG du CIRIEC-France suivie d'une conférence « Rallumons les Lumières » (date en cours de fixation)
7-8 octobre 2026	35^{ème} Congrès international du CIRIEC à Montréal (Canada)
7-9 juillet 2027	11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bogota (Colombie)
30 juin-2 juillet 2027	Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire (GSEF) à Maricà (Brésil)

Les Partenaires du CIRIEC-France





Le **CIRIEC-France** créé par Léon Jouhaux, Prix Nobel de la paix, est la branche française du CIRIEC-International (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) dont le siège est à Liège en Belgique, organisation scientifique internationale créée en 1947 en marge de l'assemblée générale de l'OIT par le professeur Edgard Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, grand militant de la paix et de l'intérêt général, qui fût proche de Jean Jaurès et de Léon Blum. Les objectifs du **CIRIEC** sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux relatifs aux secteurs économiques et aux activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif. Ainsi, dans ces différents domaines, le **CIRIEC** développe des travaux qui intéressent tant les universitaires que les autorités publiques, les gestionnaires d'organisations, les syndicats, en animant un réseau scientifique international de plus de 750 chercheurs et experts en économie publique et en économie sociale et solidaire

7 passage Tenaille 75014 Paris

www.ciriec-france.fr

La Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain Arnaud - Directeur de la rédaction : Marcel Caballero



a.arnaud@ciriec-france.org



marcel.caballero@club-internet.fr

7, passage Tenaille 75014 PARIS

courriel : administration@ciriec-france.org